

A propos de l'ordonnance de renvoi de l'affaire Martinez ZOGO

Déclaration du Syndicat National des Journaliste du Cameroun (SNJC)

L'affaire Martinez ZOGO connaît depuis vendredi 1er mars 2024, une évolution heureuse marquée par la clôture de l'information judiciaire et le renvoi de 17 inculpés devant le tribunal militaire de Yaoundé statuant en matière criminelle pour y être jugés conformément à la loi.

Aucun doute ne semble plus permis, le juge d'instruction, l'officier magistrat NZIE Pierrot Narcisse dit que, les charges sont suffisantes contre les inculpés d'avoir commis les faits allant de violation de consignes à l'assassinat en passant par la torture.

L'assassinat odieux, scandaleux et crapuleux de Martinez ZOGO a été une atteinte de trop à la vie d'un journaliste. Depuis 2001, une dizaine de journalistes a été assassiné sans coupable. Le SNJC a été de tous les combats : Mobilisation et actions dans un esprit grégaire dans les familles nucléaire et professionnelle, auprès de certaines autorités, certaines chancelleries et institutions.

Le combat que mène le SNJC depuis le 22 janvier 2023, vient ainsi de porter ses seconds fruits. Suite à la conférence de presse du 24 janvier 2023 qui annonçait les actions de résistance pacifique et non violente, le Président de la République mettait sur pied une commission d'enquête qui devait faire la lumière sur l'assassinat de notre confrère : c'était les premiers fruits.

La clôture des auditions et, enfin l'inculpation des présumés coupables après 37 déclarations, 7 campagnes d'information et de dénonciation, 57 semaines de tristesse, le mercredi presse noire, le SNJC vient une fois de plus confirmer que "**seule la lutte libère**".

C'est une première au Cameroun, dans la lutte que mène au quotidien le SNJC face à l'impunité contre l'assassinat des hommes et femmes des médias, qu'une enquête soit ouverte et les auditions bouclées avec des personne inculpées.

Le procès peut maintenant s'ouvrir.

Le SNJC, tout en félicitant la justice pour sa célérité, demande à tous les travailleurs de médias de rester mobiliser et vigilants. Le mot d'ordre de mercredi, jour de tristesse reste maintenu tant que les coupables ne seront pas jugés et punis avec toute la rigueur. D'autres actions pourront être initiées et menées pacifiquement mais avec fermeté .

Le SNJC remercie la Fédération internationale des journalistes, la Fédération africaine de journalistes, l'Union des syndicats de la presse francophone et les membres des dix régions du

1

Cameroun qui n'ont ménagés aucun effort, suivant les consignes et rendant compte au quotidien de l'affaire. Cette victoire est la vôtre.

Le SNJC l'a dit et le répète, aucune atteinte à la liberté d'expression, aucune entrave au travail des journalistes et moins encore l'atteinte à la vie de ses membres ne seront plus tolérés.

Un pour tous, tous pour un. Le SNJC est en lutte !

Que la solidarité de tous soit la garantie de la sécurité de chacun !

Douala, le 3 mars 2024

Pour le BEN/SNJC

LA PRESIDENTE

Marion OBAM



2


International

des
des Syndicats

**FAJ**
FEDERATION OF AFRICAN JOURNALISTS
FEDERATION DES JOURNALISTES AFRICAINS
de la Presse


Affiliate

USYPAC
Professionnelles Union


Commonwealth
Journalists Association
Affiliate

d'Afrique Centrale Federation
Founding Father of Journalists Full
Member